

Baccalauréat
Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Stage 2 Enseignement EPS primaire- Assistanat et enseignement au primaire

EDU 2204 - 5 crédits

GUIDE DE STAGE POUR ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

2021-2022

EDU 2204

L'équipe d'encadrement des stages

Catherine Joly
Responsable des stages
c.joly@umontreal.ca
514-343-6680

Commis aux stages
514-343-2276

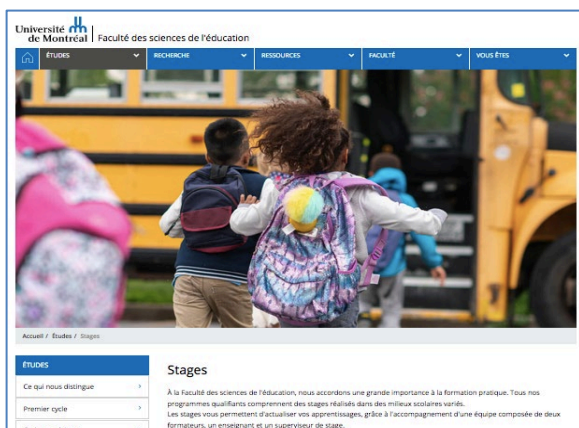
Guide préparé par Cecilia Borges en collaboration avec
Catherine Joly et l'équipe de superviseurs de stage

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture.

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

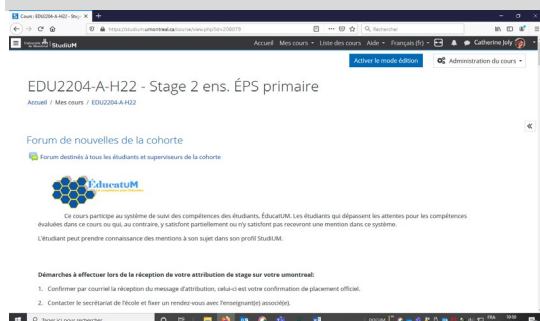


La page Studium FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte Studium en consultant le procédurier. https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS



Studium est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au sigle de stage de chaque étudiant, comme les modalités du stage, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU STAGE	5
NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 2204	5
CHEMINEMENT DE LA 1 ^{re} ET 2 ^e ANNÉE.....	6
FORMULE.....	7
CALENDRIER DE STAGE.....	8
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	9
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	10
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ.....	12
DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	13
MODALITÉS D'ÉVALUATION	14
RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE.....	17
UNE VISITE DE SUPERVISION	19
GUIDE D'ÉVALUATION.....	20
ANNEXES	
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE.....	33
GUIDE DE PLANIFICATION	35
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	37

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage d'une durée de 28 jours, au primaire, a pour objectif de permettre au stagiaire de développer ses compétences et identité professionnelles par l'acquisition d'habiletés, d'attitudes professionnelles et de connaissances liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'enseignement.

Il s'agit d'une première occasion pour les étudiants de planifier des séquences d'enseignement, de piloter et de superviser le groupe classe et d'apprécier les effets de leurs interventions. En ce sens, il vise en particulier l'appropriation des ressources et des compétences relativement à la planification de situations d'apprentissage, au pilotage et à la supervision des élèves. Enfin, dans une démarche de développement professionnel, il collabore à l'analyse réflexive sur la gestion de la classe, la gestion des apprentissages et de façon globale sur la pratique enseignante, ainsi qu'à l'adoption d'un agir éthique et professionnel.

Il vise une intégration progressive en milieu scolaire et une prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes classe à travers des activités d'observation, d'assistantat, d'enseignement de situations d'apprentissage. Les séminaires à l'université favorisent une vue d'ensemble par la mise en commun des expériences et sont en lien direct avec les observations et les interventions en stage.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 2204

Il est possible que le stage EDU 2204 soit le premier stage au primaire de votre stagiaire. Cette première expérience est donc une occasion importante pour nos étudiants de développer leur confiance, se familiariser avec un établissement primaire et développer leurs compétences auprès des élèves de niveau primaire.

CHEMINEMENT DE LA 1^{RE} ET 2^E ANNÉE

Première année

L'enseignement de l'ÉPS au primaire et au secondaire

Automne	Crédits	Hiver	Crédits
DID1010 Français écrit pour futurs enseignants 1	1,5	DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2	1,5
ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation	3	PPA2102 Gestion de classe en éducation physique	3
KIN1031 Apprentissage et contrôle du mouvement	3	EDU1004 Stage 1 ens. ÉPS prim. et sec.	3
KIN1049 Anatomie fonctionnelle et ens.	3	KIN1047 Act. physique : bases physiologiques	4
KIN1712 Introduction en ÉPS	3	KIN2102 Sécurité et premiers soins	3
KIN1109 Agir et interagir au primaire	2	KIN1408 Atelier au préscolaire et au prim.	3
Activité d'intégration : EDU1314 Séminaire d'intégration en ÉPS 1			1
Total	15,5		18,5

Deuxième année

L'enseignement de l'ÉPS au primaire (accent sur la didactique)

Automne	Crédits	Hiver	Crédits
DID2000 Oral	1	KIN2208 Agir et interagir - patinoire	2
DID2107 Didactique de l'ÉPS	4	KIN2209 Activité physique et saine alimentation	2
ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages	1	PPA1100 Apprentissage scolaire et développement	3
ETA1900 Système éducatif et profession enseignante	3	PPA3400 Intégration scolaire des élèves HDAA	3
KIN2101 Biomécanique et ens.	3	Stage : EDU2204 Stage 2 assistantat et enseignement au primaire	5
KIN2107 Activités collectives espaces communs	2		
KIN2109 Agir mouvements fondamentaux	2		
Activité d'intégration : EDU2314 Séminaire d'intégration en ÉPS 2			1
Total	16		16

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseurs :

<https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287>

FORMULE

Élément	Spécificités
<p>PRÉSTAGE : 2 demi-journées</p> <p>STAGE : 28 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 4 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées de préstage (observations) à effectuer AVANT le 1^{er} séminaire. • Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il discute des attentes respectives et remplit l'entente de stage (Annexe 1) • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 28 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 4 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.
<p>3 jours : Volet intégration, observation et assistantat</p> <p>25 jours : Prise en charge progressive jusqu'à 2/3 d'une tâche complète en ÉPS</p>	<p>Intégration, observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge progressive jusqu'au 2/3 d'une tâche La formule prévoit de la souplesse dans l'arrimage de la prise en charge. La répartition proposée permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la visite de supervision. (voir pages 17-18)</p>
<p>Supervision (1 visite planifiée)</p>	<p>Une visite planifiée avec le superviseur de stage La visite a lieu dans les semaines 3 et 4</p> <p>La visite comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

EDU 2204 H2022

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
30	31																			

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2										1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											


Cours : du 6 janvier au 11 mars


Semaine d'activités libres : du 28 février au 6 mars 2022

Congé de Pâques : 15 au 18 avril


Colloque des finissants : 29 avril

Stage: EDU 2204 - 5 cr.

2 demi-journées de préstage (à placer) 
et 28 jours de stage du 14 mars au 22 avril

4 séminaires : 

- 21 février de 16h30 à 19h30
- 23 mars de 16h30 à 19h30
- 7 avril de 16h30 à 19h30
- 26 avril de 12h30 à 15h30

Dépôt du bilan réflexif : envoi électronique 
au superviseur le 29 avril avant midi

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. En contexte scolaire

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
 - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à l'enseignant associé. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais. Toute journée d'absence devra être reprise.
 - 1.3.2. Si l'absence en stage dépasse deux jours, la responsable des stages doit être informée. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, elle déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu de stage.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. En contexte universitaire

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage.** Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

IMPORTANT : L'enseignant associé est responsable de ses groupes en tout temps.

Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle du superviseur

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE
PAR L'ENSEIGNANT
ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles en format WORD sur StudiUM

**** le stagiaire les fournit à son enseignant associé.**

Échéance


<p>Entente de stage</p>	<p>Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignant associé</p>	<p>Au 1^{er} séminaire, par courriel ou papier</p>
<p>Grille d'appréciation de l'implication professionnelle du stagiaire</p>	<p>L'enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (7 énoncés touchant certaines compétences)</p>	<p>Date à déterminer, par courriel institutionnel de l'enseignant</p>
<p>Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignant-associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignant de se prononcer sur chaque des compétences de son stagiaire en fin de stage. Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour le stagiaire.</p>	<p>Pour le dernier séminaire</p> <p>Envoi par courriel institutionnel au superviseur et au stagiaire</p> <p><u>(FORMAT PDF)</u></p>

DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le développement des douze compétences est visé pour chacun des quatre stages et celles-ci sont toujours évaluées tout au long du baccalauréat.

Cependant, le développement des compétences 3, 4, 6, 11 et 12 est particulièrement ciblé pour ce deuxième stage.

Compétences	Stage	Stage	Stage	Stage
	EDU1004	EDU2204	EDU3004	EDU4104
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion\ sécurité	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Utilisation des TIC	8	8	8	8
9- Coopération avec les partenaires	9	9	9	9
10- Concertation avec l'équipe pédagogique	10	10	10	10
11- Développement professionnel	11	11	11	11
12- Agir responsable, éthique*	12	12	12	12

 = Manifestation attendue d'habiletés ou de compétence (*Succès, succès avec difficulté*)

 = Manifestation attendue d'habiletés ou de compétence (*Succès, Échec*)

Un succès au stage peut être accompagné d'une mention *Difficulté* pour certaines compétences.

Cette mention aide l'étudiant à bien identifier ses défis et l'invite à mobiliser toutes les ressources et se donner des plans d'action concrets avant le stage suivant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR LE SUPERVISEUR

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences par le superviseur :

Succès, Succès avec difficulté ou **Échec** (en stage 4, seules les mentions Succès ou Échec sont utilisées).

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la fréquence d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la gravité d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la conscience linguistique de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des moyens employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

APPRÉCIATION DU STAGE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

ÉVALUATION DU STAGE PAR LE SUPERVISEUR

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès, Échec ou Abandon***.

***Toute demande d'abandon doit être faite par écrit et acheminée à la responsable des stages en précisant le motif**, accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu.

S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans de brefs délais.

Ces pièces permettront de juger si le motif est valable pour un abandon de stage.

ATTENTION : *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

MENTION DIFFICULTÉ

Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement de la compétence visée est suffisant, mais que les défis rencontrés en cours de stage ont nécessité un soutien important de la part des formateurs. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales.

Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire, avec celle de l'enseignant, par courriel institutionnel.

RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE

Cette répartition permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision.

Semaine	Responsabilités de Le stagiaire
Semaine #1 3 jours (5 jours maximum)	<p style="text-align: center;">Observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire prend les présences en début de séance • Le stagiaire assume l'activation de la séance • Le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme • Le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante • Le stagiaire prépare l'échauffement • Le stagiaire assure les transitions (au vestiaire, entre les activités, etc.)
Fin de semaine #1 Semaine #2 IMPORTANT : La visite de supervision aura lieu dans les semaines 3 et 4, l'étudiant doit avoir vécu des prises en charge autonomes avant la visite.	<p style="text-align: center;">Coenseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire prend les présences en début de séance • Le stagiaire assume l'activation de la séance • Le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante ou en planifiant certaines parties de la séance • Le stagiaire pilote les exercices pédagogiques, « éducatifs » • Le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme et – ou de l'échauffement <p style="text-align: center;">Une séance sur deux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire assiste l'enseignant associé lors de la première séance de la journée et assume la deuxième séance et ainsi de suite pour le reste de la journée • Le stagiaire participe à la conception et planification de situations d'apprentissage
Semaine #3 jusqu'à la fin du stage	<p style="text-align: center;">2/3 de tâche jusqu'à la prise en charge complète de la tâche d'enseignement</p>

OBSERVATION ET ASSISTANAT

En alternance avec les périodes d'observation, le stagiaire est invité à assumer certaines responsabilités. Il doit entre-autres, **prendre les présences** en début de leçon et **assumer l'activation de la période**. Il est aussi responsable **des transitions** et de **la phase du retour au calme**. Ces responsabilités sont assumées de façon progressive, dès la première semaine de stage.

COENSEIGNEMENT

Le stagiaire continue à assumer les responsabilités ci-haut mentionnées auxquelles s'ajoutent d'autres tâches. Ainsi, il **prépare le matériel** nécessaire pour la leçon, **présente des consignes** aux élèves et **co-anime avec l'enseignant associé**. Il peut s'occuper d'un petit groupe d'élèves. Il **offre des rétroactions aux élèves de façon constante afin de soutenir les apprentissages**. Il développe ses habiletés de supervision (balayage visuel) et pilotage (guidage) des élèves pendant qu'ils exécutent les activités proposées.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles au préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. **Il se peut que cela se produise au secondaire**. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez le stagiaire et permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

ENSEIGNEMENT

Graduellement, le stagiaire prend en charge des périodes complètes d'enseignement. Il observe attentivement l'enseignant associé lors de la première période de la journée et prend en charge la seconde période. Il prépare donc les consignes à donner aux élèves, le matériel dont il aura besoin, ainsi que les rétroactions à faire pendant la séance. Enfin, **il assume l'entière responsabilité de la séance**, autant la planification que le pilotage et la supervision des élèves. Le stagiaire participe ainsi à la conception de situations d'apprentissage ou planifie des parties de la séance. Au terme de la séance, il analyse sa prestation d'enseignement à l'aide de l'enseignant associé.

UNE VISITE DE SUPERVISION

La visite de supervision **est planifiée avec le superviseur de stage** Celle-ci est une évaluation des habiletés d'enseignement du stagiaire. Le stagiaire se prépare à cette visite de supervision par la pratique régulière de prise en charge, de plus, **il devra avoir enseigné une période complète seul, avant la visite du superviseur**. Enfin, il est préférable de circonscrire la leçon qui sera observée dans le cadre d'une Situation d'apprentissage évaluation (SAÉ).

RÉFLEXION POST-VISITE DE SUPERVISION

Le stagiaire produit une réflexion suite à sa visite de supervision. Voici le plan proposé :

- Il résume le contenu des échanges en triade suite à l'observation de la séance par le superviseur et l'enseignant associé.
- Il décrit ses forces et ses défis en rapport à la leçon observée et aux différentes compétences professionnelles.
- Il présente des plans d'action (et un échéancier) pour se prendre en main et surmonter ses défis.

Par la suite, **il fait parvenir sa réflexion par courriel au superviseur et à l'enseignant associé 48h** après la visite de supervision. La réflexion doit rester à la disposition de l'enseignant associé et du superviseur en tout temps.

Le superviseur pourra commenter la réflexion et les plans d'action proposés.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur précise les compétences professionnelles à développer pour la profession enseignante. Celles-ci comprennent des visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale et d'autres, qui se poursuivent tout au long de la carrière. Elles s'inscrivent dans une orientation professionnalisante et se manifestent par « un savoir-agir réussi, efficient, efficace et récurrent » qui se déploie en contexte réel d'action professionnelle et est « liée à une pratique intentionnelle » (Gouvernement du Québec 2001, p.45). Un enseignant compétent est donc capable d'adapter ses gestes professionnels et de mobiliser différentes ressources en fonction de la nature et de la complexité et la situation.

En décembre 2020, un nouveau référentiel des compétences pour la profession enseignante a été publié par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur¹. Les nouvelles orientations qui y sont présentées sont prises en compte dès maintenant dans l'accompagnement du stagiaire. **Toutefois, pour l'année 2021-2022, l'évaluation du stage se basera sur le référentiel de compétences de 2001² (voir le guide d'évaluation dans ce document). Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à s'approprier et à développer l'ensemble de ces compétences.**

Ce guide permet au stagiaire et à ses formateurs de consigner des informations et des commentaires au sujet du développement des compétences tout au long du stage. La liste des manifestations observables n'est pas exhaustive. Il s'agit simplement d'exemples pour illustrer le niveau de maîtrise attendu pour chacune des compétences selon le niveau de stage et pour orienter les plans d'action du stagiaire.

¹ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenirensignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

² http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignements_orientations_EN.pdf

Légende

Chaque indicateur est précédé d'un chiffre qui fait référence au stage pour lequel cet élément doit être développé de manière satisfaisante. Par exemple, ① est utilisé pour le stage EDU 1004, ② pour EDU 2004 et ainsi de suite.

1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- ✓ de manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites;
- ✓ de manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- ✓ de construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats et méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.</i></p> <p>① Se dote et utilise les connaissances nécessaires à la bonne marche de ses interventions en questionnant l'enseignant associé et en consultant des ouvrages de référence (programmes ministériels, notes de cours, etc.);</p> <p>① décrit de façon juste le milieu de stage et ses particularités;</p> <p>② analyse l'impact de quelques caractéristiques scolaires sur le climat de l'école.</p> <p>➤ <i>Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.</i></p> <p>① Décrit diverses composantes de la tâche d'un éducateur physique dans une école;</p> <p>① précise le rôle de divers acteurs qui façonnent la vie de l'école;</p> <p>② identifie et compare les lieux de prise de décision par les enseignants dans la vie de l'école primaire et secondaire.</p>	

2. Communiquer dans la langue d'enseignement

Au terme de la formation initiale, Le stagiaire ou Le stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone;
- ✓ de s'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.</i> ○ S'exprime verbalement de façon adéquate (débit, ton et modulation, volume, langage approprié); ○ utilise, dans des phrases correctement construites, un vocabulaire juste, pertinent à l'éducateur physique et sans anglicismes; ○ adapte son niveau de langue à la situation de communication et aux caractéristiques de l'interlocuteur. ➤ <i>Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.</i> ○ Écrit sans faire d'erreurs (au tableau, sur les copies remises aux élèves, dans ses courriels, dans ses écrits spontanés) et rédige des textes clairs et cohérents: phrases bien construites, idées bien développées, liens entre les énoncés, absence de contradiction, etc. ➤ <i>Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.</i> ➤ <i>Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.</i> ➤ <i>Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.</i> 	

NOTE : La demande d'écrits spontanés lors des séminaires de stage offre un matériel précieux pour évaluer la compétence à écrire sans faire d'erreurs et orienter le stagiaire vers des ressources, si nécessaire.

3. Concevoir des situations d'apprentissage-évaluation

Au terme de la formation initiale, Le stagiaire ou Le stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de concevoir correctement des activités d'apprentissage-évaluation variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences;
- ✓ d'intégrer ces activités dans une planification à long terme.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>À l'aide de son enseignant associé,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie. ② Prépare de concert avec l'enseignant associé des éléments de séances devant être enseignées en utilisant les ressources du milieu; ② bâtit un plan de séance contenant les éléments essentiels conformes aux exigences du guide; ② prévoit la présentation des consignes et des modalités de travail (individuel, en équipe, etc.); ② construit des activités stimulantes, appropriées au développement des élèves; ② présente à l'enseignant associé ses planifications 48h à l'avance. ③ crée des séances significatives, dont certaines inédites, en tenant compte de la planification de l'enseignant. ➤ Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation. ➤ Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression ➤ Prendre en considération les préalables les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'apprentissage-évaluation 	

<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.</i> ② <i>Prévoit des questions à poser aux élèves en vue de susciter des liens.</i> ➤ <i>Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.</i> 	
--	--

4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage

<p>Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>de guider, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation des tâches d'apprentissage;</i> ✓ <i>d'animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif;</i> ✓ <i>de détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et d'utiliser les ressources appropriées pour y remédier.</i>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.</i> ① <i>Commence la leçon en suscitant l'attention des élèves et les amène à réactiver leurs connaissances et leurs compétences;</i> ② <i>maintient un rythme stimulant dans le déroulement des activités.</i> ➤ <i>Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.</i> ① <i>Met à la disposition des élèves le matériel requis avant la séance.</i> ➤ <i>Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.</i> ① <i>Maintient un contact visuel constant avec l'ensemble des élèves;</i> ① <i>précise et/ou démontre clairement les critères de réalisation;</i> ① <i>porte une attention aux manifestations verbales et non verbales des élèves;</i> 	

<ul style="list-style-type: none"> ① fait un retour pour favoriser le transfert des apprentissages; ② questionne et/ou donne des rétroactions aux élèves et en observe les effets; ② intervient auprès d'un élève, d'un petit groupe d'élèves et d'un groupe-classe pour en susciter les apprentissages. 	
---	--

5. Évaluer la progression des apprentissages

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves; ✓ de préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement; ✓ de contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinés aux parents; ✓ de communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et d'indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagés. 	
Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages. ① Vérifie le temps d'engagement moteur des élèves; ② vérifie et évalue le temps d'engagement productif des élèves; ③ vérifie la progression des apprentissages. 	

6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe- classe

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de mettre en place et de maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe; ✓ de repérer et de corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe-classe; ✓ d'anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et de planifier des mesures en vue de les prévenir; ✓ de déterminer et d'appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés. 	
Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires

<p>➤ <i>Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Assure un environnement physique et social sécuritaire; ① précise à l'avance et fait respecter le mode de fonctionnement de la classe et les comportements attendus de la part des élèves; ① exploite un signal d'attention : sifflet, expression, etc.; ② procède à des arrêts, obtient l'écoute et l'attention; ② contrôle les absences et les retards. <p>➤ <i>Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ② Précise à l'avance et fait respecter les règles de sécurité et utilise des routines efficaces; ② identifie et décrit les situations de comportements problématiques chez les élèves. <p>➤ <i>Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Identifie des comportements adéquats et inappropriés; ① décrit les moyens prévus dans le code de vie de l'école et de la classe qu'il peut utiliser pour tenter de régler les problèmes qui se présentent; ② réagit lors de l'apparition de comportements inappropriés; ③ évite de se laisser monopoliser par un élève. <p>➤ <i>Maintenir un climat propice à l'apprentissage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Décrit avec justesse l'atmosphère d'une classe, d'une leçon et ce qui en influence le déroulement; ① démontre de l'enthousiasme et du dynamisme; ① profite de toutes les occasions pour entrer en contact avec les élèves. 	
---	--

7. S'adapter aux élèves en difficulté

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recherche l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves. ② Décrit des caractéristiques d'élèves en difficulté, à risque ou intégrés. 	

8. Utiliser les TIC

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure ;

- ✓ de manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;
- ✓ de disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources Internet, et de savoir les intégrer de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;
- ✓ d'utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec des collègues ou des experts, etc.;
- ✓ de transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés. ➤ Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes. 	

9. Coopérer avec l'équipe-école

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure ;

- ✓ de situer son rôle par rapport à celui des autres intervenantes ou intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;
- ✓ d'adapter ses actions aux visées éducatives et d'apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;
- ✓ d'établir une relation de confiance avec les parents.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.</p> <p>① Décrit le fonctionnement et la composition des comités d'école;</p> <p>① participe à la tâche d'encadrement, dont les surveillances;</p> <p>① décrit les projets pédagogiques et autres particularités de l'école;</p> <p>② assume les tâches d'encadrement; participe aux tâches connexes de l'enseignant associé (parascolaire);</p> <p>③ manifeste une ouverture aux autres membres de l'équipe-école dans la mise en œuvre de projets.</p> <p>➤ Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion de l'école ou aux activités et aux projets de l'école.</p>	

10. Concertation avec l'équipe pédagogique

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure ;
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante; ✓ de critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et d'apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.</i> ① Fait preuve de collaboration avec l'enseignant associé et les autres personnes-ressources; ① participe aux journées pédagogiques, aux sessions de perfectionnement des enseignants, aux rencontres de parents si elles ont lieu. ➤ <i>Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.</i> ③ Exprime son point de vue et respecte celui des autres membres de l'équipe pédagogique. 	

11. S'engager dans une démarche de développement professionnel

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure ;
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de repérer, de comprendre et d'utiliser les ressources (littéraires de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement; ✓ de préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver; ✓ de mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement; ✓ d'entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.</i> ① Décrit et analyse ses expériences, ses apprentissages et ses objectifs personnels; ① s'autoévalue régulièrement en identifiant ses points forts et les points à améliorer au regard de la profession enseignante; 	

<ul style="list-style-type: none"> ② décrit et analyse ses expériences, ses apprentissages et ses objectifs personnels ➤ Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. ① S'autoévalue quant à la sécurité de l'environnement physique et social; ① s'interroge sur des situations rencontrées, à partir d'un point de vue enseignant; ① manifeste la volonté de s'améliorer en tenant compte des rétroactions reçues en vue d'un réinvestissement judicieux; ① identifie des pistes à travailler lors du prochain stage; ① planifie des moyens pour s'améliorer, se fixe des objectifs et planifie des occasions de pratique, etc.; ② s'autoévalue quant à l'efficacité de sa gestion de la classe sur l'apprentissage des élèves; ② analyse sa prestation d'enseignement et précise de façon autonome, les correctifs à y apporter. ➤ Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école. 	
--	--

12. Agir de façon éthique et responsable

<p>Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure ;</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ d'agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe; ✓ de répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions. ① Adopte un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement (enseignant associé, responsable des stages, superviseur de stage); ① adopte un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage; ① fait preuve de souplesse et d'ouverture face aux attentes de l'enseignant associé; ① respecte les règlements de l'école, les règles de fonctionnement de l'enseignant associé; 	

<ul style="list-style-type: none"> ① planifie avec l'enseignant associé du temps de rencontre pour la rétroaction, la discussion des plans de leçon, etc.; ① recherche la rétroaction, est ouvert à la critique constructive; ① en cas de retard, informe son enseignant associé; en cas d'absence, doit aviser son enseignant associé et le superviseur; ① respecte les convenances quant aux vêtements, à la posture, aux attitudes et au langage; ① fait preuve de ponctualité, respecte les horaires et les échéances; ① présente ses planifications, son carnet de stage et remet son rapport synthèse selon l'échéancier prévu; ① reçoit positivement la rétroaction, sans manifester le besoin de se justifier; ① clarifie ses propres valeurs; ③ prend des initiatives et accepte des responsabilités; ③ respecte les points de vue divergents du milieu scolaire et ses spécificités. <p>➤ <i>Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Voit à ce que les échanges verbaux se fassent dans le respect; ① manifeste une attitude d'écoute, fait preuve de compréhension, d'empathie; ① corrige les erreurs en respectant les élèves; ① encourage les élèves; ① avise immédiatement l'enseignant associé en cas d'accident ou de blessure d'un élève et en informe son superviseur; ② donne des rétroactions en respectant les élèves; ③ répartit son attention auprès de tous les élèves. <p>➤ <i>Respecter les aspects confidentiels de sa profession.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Fait preuve de respect et de discrétion vis-à-vis le personnel de l'école, les parents et les élèves. <p>➤ <i>Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ① Respecte les personnes (capacité à établir et à maintenir des relations positives et efficaces) et évite de poser des jugements de valeur; ① répond de façon adéquate de ses actes, ses décisions et ses prises de position ; 	
--	--

<p>① participe activement aux échanges lors des moments d'encadrement en mobilisant des savoirs-agir adéquats.</p> <p>➤ <i>Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.</i></p> <p>➤ <i>Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.</i></p>	
---	--



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :

Autres attentes importantes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



GUIDE DE PLANIFICATION

Toutes les planifications conçues par le stagiaire doivent être présentées 48 heures à l'avance à l'enseignant associé ou au superviseur de stage le cas échéant. Les étudiants ont suivi le cours de didactique portant sur la planification pédagogique, ce stage est donc le moment idéal pour développer la planification au préscolaire primaire. Le stagiaire peut utiliser le canevas de planification de sa préférence, pourvu qu'il intègre les éléments qui ont trait aux trois phases de l'enseignement : préparation, réalisation et intégration, tel que proposé dans le canevas ci-dessous.

Aide-mémoire pour la planification d'une situation d'apprentissage

Cours:	Date:	Groupe/Niveau:
Titre/Thème:		
Compétence disciplinaire:		Repères culturels :
Intention pédagogique :		
À la fin de la séance, l'élève devra être capable de...		

PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

Activation motrice, cognitive et affective (échauffement; mise en situation; lien avec les leçons précédentes; présentation de la tâche, des consignes de jeu, des règles de sécurité, des règles et des procédures routinières, du mode de fonctionnement dans la classe, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
But : motiver les élèves à construire leurs savoirs et à s'engager dans les activités <ul style="list-style-type: none"> • préparant le corps pour l'activité physique ; • suscitant l'intérêt des élèves par un élément déclencheur, ou par des questionnements; • activant leurs connaissances antérieures; • précisant les intentions d'apprentissage; • présentant le déroulement de l'activité et le matériel à utiliser; • donnant aux élèves une idée des stratégies utiles pour la tâche, ainsi que les critères d'évaluation ; • vérifiant la compréhension des consignes par des questions. 			

RÉALISATION

Apprentissages moteur, cognitif et affectif (éducatifs, mobilisation des connaissances, stratégies de jeu, activités de coopération, rétroactions, questionnements-réponses, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
But : guider les élèves à construire leurs savoirs en : <ul style="list-style-type: none"> • guidant et pilotant l'élève dans les tâches ; • stimulant, encourageant et accompagnant les élèves; • offrant un soutien adapté au degré de maîtrise des élèves face à la tâche; • suggérant aux élèves des stratégies de rechange ou proposant des défis; • dirigeant au besoin les élèves vers les diverses ressources mises à sa disposition; • aidant les élèves à prendre conscience de leurs forces et de leurs difficultés; • observant, recueillant et consignant des observations. 			

- questionnant les élèves sur leur démarche et leurs stratégies;

INTÉGRATION

Intégration des apprentissages et retour au calme (Mise au point sur le chemin parcouru, liens entre leurs nouveaux savoirs et leurs savoirs antérieurs, récapitulation, bilan de fin de séance, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
But : faire prendre conscience à l'élève de ce qu'il a appris en: <ul style="list-style-type: none"> • invitant les élèves à nommer, dessiner/écrire ou démontrer ce qu'ils ont appris; • amenant les élèves à reconnaître les stratégies utilisées pour exécuter la tâche; • aidant les élèves à identifier les prochains défis; • sensibilisant les élèves au transfert des savoirs dans d'autres contextes; • étant attentif au degré de satisfaction des élèves; • en prenant le temps pour revenir au calme et pour prendre conscience de sensations kinesthésiques ressenties pendant et après les activités ; • en préparant la sortie du gymnase, du terrain de jeu, palestra, piscine, etc. 			

Toutes les planifications enseignées par le stagiaire doivent être présentées 48 heures à l'avance. Le stagiaire peut s'inspirer du canevas de planification ci-dessus ou d'un autre canevas, tout en étant attentif aux trois phases d'une leçon, soit la préparation, la réalisation et l'intégration. **Toute utilisation d'une planification existante (retrouvée sur des Sites Web) à titre d'inspiration doit être mentionnée dans la liste des références, autrement, elle constituera du plagiat. Voir les règles du plagiat.**

On insiste sur l'importance d'ajouter à sa planification des schémas de la leçon, ils favorisent la compréhension des activités et formations proposées autant pour le stagiaire que pour la personne qui l'observe, enseignant associé ou superviseur.

À PROPOS DES SAÉ :

À noter qu'une SAÉ (situation d'apprentissage évaluation) est composée par plusieurs SA (situations d'apprentissage), entre 6 et 8 environ en fonction des moyens d'action, des réalités du milieu de stage, des intentions pédagogiques visées, entre autres. En ce sens, il est important de bien préciser les productions ou apprentissages attendus ainsi que les critères ou moyens d'évaluation de ceux-ci.

Plusieurs SAÉ se trouvent disponibles sur différents Sites Web, cependant, il est important que le stagiaire produise, en concertation avec son enseignant associé, des SAÉ originales et adaptées aux contextes et besoins de différents groupes classes de son milieu de stage.

Enfin, toutes les planifications sont colligées dans le carnet de stage, elles doivent toujours être disponibles, autant pour l'enseignant associé que pour le superviseur.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference_competence-num.pdf
(dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.